



COMMUNIQUÉ

« Un carnet d'adresse des producteurs de terroir pour les Tables du Gers » Le Pays d'Armagnac - Territoire Pilote

Pour satisfaire les touristes qui souhaitent consommer des produits du terroir dans les restaurants, la CCI du Gers, en complément de la démarche de classification des restaurants gersois qu'elle a lancée en 2009, a mené une action pour structurer les approvisionnements des Tables du Gers en produits d'origine Gers.

Cette démarche vise à accroître et faciliter l'utilisation des produits locaux dans les restaurants labellisés Tables du Gers, ainsi qu'à favoriser les échanges entre restaurateurs et producteurs de produits de terroir de qualité.

Le Pays d'Armagnac a été choisi comme territoire « pilote » pour cette action ; le Pays apporte son soutien grâce au programme LEADER Armagnac.

Ce programme nous a permis de mettre en place des actions de promotion communes, et surtout, de créer un carnet d'adresse des producteurs et fournisseurs du Pays d'Armagnac à destination des Tables du Gers.

Pour la sortie de ce carnet d'adresse, la CCI du Gers et le Pays d'Armagnac ont réuni le 26 septembre à Eauze les acteurs et les partenaires de la démarche pour présenter en détail les actions mises en place.

Ce carnet d'adresse rassemble tous les producteurs du Pays d'Armagnac souhaitant nouer des partenariats pour approvisionner les Tables du Gers.

Regroupés par filière, une fiche descriptive pour chaque producteur indique les produits qu'il propose, ses coordonnées ainsi que les informations logistiques pour s'approvisionner.

Les professionnels présents (restaurateurs ou producteurs), ont témoigné de leur engagement et action commune.

La présentation a été clôturée par la dégustation et la découverte des produits des producteurs partenaires.

Contact CCI : Michel DOLIGÉ - Président
Morgane VERGLAS – Animateur Réseaux et Filières
Tel : 05 62 61 62 48



www.restaurant.tourisme-gers.com